

## Pas de débat public des candidat.es à la présidence

Dans notre précédent message, nous proposons l'organisation d'un débat entre les deux candidat.es à la présidence de notre université. Avant la diffusion de notre message, nous avons adressé cette proposition aux candidat.es de l'autre liste enseignant.es. Elles/ils nous ont opposé un refus, préférant un débat incluant les listes Biatss. Nous sommes bien évidemment favorables à un tel échange, à condition d'inclure également les candidat.es étudiant.es, et attendons toujours les propositions d'organisation en ce sens.

**Nous regrettons cependant le refus d'un débat entre Nathalie Dompnier, candidate AGIR à la présidence, et le/la futur.e candidat.e de l'autre liste enseignant.e. Début décembre, nous votons pour des instances collégiales mais aussi pour désigner celles et ceux qui, au CA, éliront la/le prochain.e président.e de notre université. Il nous semble donc important que les électeur/rices bénéficient de toutes les informations sur ce sujet.**

## Prochaines réunions publiques

Nous vous invitons à débattre ensemble de notre vision de l'Université Lumière Lyon 2 lors de réunions publiques et de rencontres avec chacune des composantes. Retrouvez les dates de toutes les réunions [sur notre site web](#).

Ces réunions sont ouvertes à l'ensemble des personnes qui souhaitent participer, Biatss comme enseignant.es.

**L'ensemble de ces visioconférences sont accessibles par le même lien : [cliquez ici pour participer à la réunion](#).**

### Réunions composantes

Mercredi 25 novembre, 10h : T&T

Mercredi 25 novembre, 12h30 : ICOM

Jeu 26 novembre, 12h30 : DJVD

### Réunion transversale

Vendredi 27 novembre, 12h30

# Consolider et développer les partenariats de l'université

*Cliquer sur une rubrique pour y accéder directement :*

*p.1: Le renforcement des partenariats de l'université au cœur de la politique AGIR depuis 2016*

*p.2: Fin de l'Idex: des partenariats académiques à reconstruire sur le site*

*p.3: Des nombreux partenariats avec les acteurs socio-économiques et les collectivités locales*

*p.4: Des partenariats renforcés au cœur de la stratégie internationale de l'établissement*

*p.5: Des réseaux d'universités à consolider*

**Le mandat 2020-2024 qui va s'ouvrir pourra pleinement s'appuyer sur le travail de développement des partenariats que nous avons mené depuis 2016. Nous entendons renforcer encore les coopérations en soutien à nos missions de service public d'enseignement supérieur et de recherche, notre présence dans les associations et alliances universitaires, qui nous permettent de porter avec plus de force des stratégies partagées, et notre stratégie de partenariats internationaux.**

## Le renforcement des partenariats de l'université au cœur de la politique AGIR depuis 2016

**L'activité de notre Université est ancrée dans un ensemble de réseaux et de partenariats dont nous avons soutenu le développement depuis 2016.** Il s'agit du travail mené conjointement avec d'autres établissements sur le site, au niveau national et à l'international. Il s'agit des liens noués avec des entreprises, des associations, des institutions culturelles, des établissements de santé, etc.... dans le cadre de nos formations initiales ou de la formation tout au long de la vie. Ce sont aussi les coopérations étroites tissées, dans le cadre de multiples programmes scientifiques, par les unités de recherche avec les établissements du site, mais aussi avec d'autres

universités et écoles, en France et à travers le monde, avec le CNRS avec qui nous entretenons un dialogue constant, mais aussi avec des acteurs socio-économiques dans des démarches de recherche collaborative ou partenariale et dans des perspectives de valorisation et de transfert des connaissances. L'équipe présidentielle AGIR a systématiquement accompagné les collègues qui portent ces initiatives, notamment en discutant avec les directions des établissements partenaires, et entend continuer à le faire. Nous avons également développé de nombreuses collaborations avec des partenaires locaux et nationaux (CROUS, Caisse d'allocations familiales, Caisse d'assurance maladie, Secours populaire, VRAC...) pour mener des actions visant à soutenir la vie étudiante et à améliorer les conditions d'études.

Ces liens naissent souvent de rencontres et d'opportunités variées ; ils résultent aussi de choix et de stratégies portées par les composantes, les laboratoires et l'université. Nous estimons qu'il revient à l'établissement d'accompagner et de soutenir ces initiatives. Il lui revient également de créer les conditions favorables à l'émergence et à la poursuite de ces partenariats, de les susciter et de les entretenir. Il est aussi essentiel que, d'un point de vue institutionnel, l'université s'implique dans un ensemble de structures et de coopérations par exemple, côté recherche, avec l'Alliance Athéna, le Réseau des référents pour la science ouverte, le Réseau des référents pour l'intégrité scientifique, le Réseau national des écoles doctorales ou encore le consortium Couperin.

**Nous avons systématiquement œuvré en ce sens depuis 2016. Bien que ce travail n'ait pas toujours de visibilité immédiate dans l'établissement, il nous a permis de constituer des réseaux solides, d'améliorer nos pratiques par le partage d'informations et d'expériences, de soutenir notre université, de défendre la place des SHS dans le paysage académique et notre conception de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et de porter de manière collective et efficace des positions communes sur nombre de sujets.**

## Fin de l'Idex : des partenariats académiques à reconstruire sur le site

**La situation du site au lendemain de l'échec du projet d'université cible et de l'arrêt de l'Idex est évidemment préoccupante. Elle marque l'arrêt du financement de nombreux programmes et dispositifs. Cela remet en cause la poursuite des activités de certaines structures et le financement de plusieurs dizaines d'emplois. Cela laisse redouter aussi des tensions entre établissements voire un éclatement du site, au détriment des dynamiques collectives progressivement construites.**

Le projet Idex n'a pas permis de rassembler les établissements membres du consortium autour d'orientations et d'ambitions partagées. Il n'a pas su non plus convaincre les communautés des établissements censés rejoindre l'université cible. L'éviction de notre université de la construction de l'université cible fin 2017 tient sans doute pour une bonne part à notre demande de faire évoluer son architecture institutionnelle et son pilotage, aux réserves que nous avons émises sur le projet, sur le manque de transparence et de concertation de sa construction mais aussi sur l'organisation du premier cycle et les logiques de sélection des étudiant.es., et sur la place indigente accordée aux sciences humaines et sociales. Ces fragilités ne sont certainement pas étrangères à l'échec de l'Idex. Elles doivent surtout nous aiguiller dans la construction d'un nouveau projet pour le site.

### Coordination de site

Travailler à un projet inclusif qui s'appuie sur la richesse des établissements

**Il importe aujourd'hui de travailler à un projet inclusif, au service de la formation, de la recherche et de l'innovation, qui s'appuie sur la richesse des établissements et sur la consolidation des acquis du site.** En premier lieu, il est essentiel que les coopérations au sein des équipes de recherche et des équipes pédagogiques soient réaffirmées et soutenues. Les unités de recherche multitutelées doivent rester les lieux de coopération privilégiés entre chercheur.es, enseignant.es-chercheur.es et personnels d'appui à la recherche, quelle que soit leur institution de rattachement, au service d'activités scientifiques de qualité, mutualisant les initiatives et les forces de nos établissements. Il en va de même des structures fédératives, comme par exemple la MSH, mais aussi des objets du PIA (Labex, Ecoles urbaines de Lyon, Ecoles universitaires de recherche, Equipex). Ces logiques de coopérations doivent aussi prévaloir dans le domaine de la formation pour donner plus de lisibilité aux cursus proposés sur le site mais aussi pour se donner les moyens de proposer des cursus plus riches aux étudiant.es. Nous œuvrerons également aux dynamiques collectives de réorganisation du doctorat, l'enjeu étant de maintenir des écoles doctorales et un collège doctoral partagés mais aussi de développer une formation doctorale plus diversifiée qui réponde mieux aux besoins des doctorant.es en SHS.

**Avenir du doctorat**  
> [Consultez le focus sur notre site web](#)

**Au sein de la coordination de site, nous défendons le maintien de services et de dispositifs mutualisés.** L'actuelle Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) ne donne pas satisfaction en raison de ses rigidités et de son fonctionnement à la fois trop complexe et opaque ; il importe donc d'en revoir le format et les statuts. Toutefois, le maintien d'une structure commune est indispensable, à la fois pour porter des projets partagés et pour offrir aux établissements des services et compétences qu'ils ne sont pas en mesure de développer isolément en leur sein (accueil des étudiant.es et chercheur.e étranger.es, actions et enquêtes de professionnalisation des doctorant.es, offre de formations doctorales, dispositif de sciences participatives, plateforme Resetis au service de l'éthique de la recherche, expertise dans l'élaboration des projets immobiliers, etc.).

*Au cours du mandat qui vient de s'écouler, nous nous sommes inscrit.es, en toutes circonstances, dans des démarches et des logiques de coopération, en soutenant les projets communs, y compris dans les périodes les plus tendues entre les établissements. Nous avons de longue date sollicité nos partenaires pour la prochaine accréditation et nous continuons à encourager l'émergence d'initiatives communes. Nous avons la conviction que c'est à travers ces projets partagés, au service de nos missions, que les coopérations de site peuvent et doivent se reconstruire.*

## De nombreux partenariats avec les acteurs socio-économiques et les collectivités locales

**Parce qu'elle considère que l'Université doit être au cœur de la société, la liste AGIR entend soutenir et renforcer les nombreux partenariats que les composantes et unités de recherche entretiennent avec des acteurs socio-économiques, culturels et institutionnels. Ce sont bien sûr des partenariats au cœur de nos activités de formation et de recherche, mais aussi des partenariats indispensables au développement de l'établissement et aux projets qu'il porte pour ses étudiant.es et pour ses campus.**

Dans les domaines de la recherche, de la formation initiale et continue, **il est indispensable de poursuivre le travail de développement et de consolidation des liens avec les acteurs socio-économiques et culturels.** La création d'une vice-présidence "Partenariats, sciences et société" doit permettre un portage politique fort de cette volonté d'inscrire l'université dans la cité et de développer plus encore son ouverture et les services à la société (troisième mission de l'université). Le rassemblement de services qui s'y consacrent doit également soutenir ces dynamiques et permettre de mieux structurer notre action dans ces domaines, de mieux accompagner les projets partenariaux (aide au montage financier et administratif des dossiers, service de qualité pour leur suivi, en mettant l'accent sur la simplification des démarches et procédures). La constitution de pôles de spécialité, donnant mieux à voir ce que sont les grands domaines de compétence et d'expertise de l'université, reçoit dès à présent un accueil très favorable des collectivités territoriales et des acteurs socio-économiques qui parviennent ainsi à mieux cerner nos activités et à envisager des collaborations. Cela nous conforte dans la volonté de poursuivre leur déploiement.

Une vice-présidence  
Partenariats,  
sciences et société

L'enjeu est encore de **proposer des lieux adaptés au travail avec les partenaires** : la Maison de la recherche permettra de proposer des espaces de travail collaboratif et d'incubation de projets scientifiques articulant recherche et formation, La Ruche comprendra des espaces pour les activités partenariales, des lieux seront dédiés à l'accompagnement des étudiant.es-entrepreneur.es. Nous ouvrirons, dès le printemps 2021, un lieu pour l'incubation des projets entrepreneuriaux des étudiant.es et des personnels. Nous envisageons également de mettre en place, sur nos deux campus, des espaces dédiés à la formation continue pour mieux répondre aux besoins de l'accueil de ses publics mais aussi aux spécificités de ses rythmes et de ses horaires.

Il nous faut également **mieux structurer nos relations avec nos principaux partenaires afin de développer nos coopérations et de les rendre plus visibles.** Un travail a déjà été engagé pour la mise en place de conventions-cadres avec des acteurs culturels du territoire (Musée des Beaux-Arts, Maison de l'Architecture...). Un annuaire des partenaires dans le domaine de la recherche est par ailleurs en cours de constitution. Ces actions doivent se poursuivre mais aussi être doublées d'une démarche plus globale de formation d'un réseau permettant à l'université de s'appuyer sur une structure regroupant ses principaux partenaires. Il s'agit de permettre à la fois une meilleure interconnaissance, le développement de recherches partenariales, le déploiement d'une offre de formation continue et de formation en alternance s'inscrivant dans les évolutions actuelles des métiers et des compétences, la meilleure mise en relation des demandes et offres de stages, ainsi que des initiatives en faveur

de la pré-professionnalisation dans les cursus. Une dizaine de partenaires ont d'ores et déjà été sollicités pour contribuer à une réflexion sur le format que pourra revêtir cette structure. Il pourra également être envisagé, dans ce cadre, de mettre en place une fondation partenariale ou universitaire, afin de soutenir les projets de coopération entre l'université et les acteurs du territoire.

**Il nous semble indispensable d'entretenir voire de renforcer les liens forts que nous avons noués avec les partenaires du territoire.**

Nous portons déjà avec eux des projets partagés comme celui de transformation du campus Porte des Alpes que l'université pilote et qui implique, outre l'Etat (Rectorat) et le CROUS, les collectivités territoriales (Région, Métropole, communes de Bron et Saint-Priest) et le Sytral. Il prévoit la construction de logements étudiants, la création de services et de commerces en rez-de-chaussée de ces logements, la création d'un corridor écologique et le remaniement complet de l'entrée principale du campus, en continuité avec le parc de Parilly, la connexion du campus avec le réseau cyclable prévu par la Métropole, etc. Ce travail avec les partenaires est essentiel pour la poursuite de ces projets et pour le déploiement de ceux que nous avons lancés pour les années à venir : reconstruction des bâtiments L et V sur PDA, Maison de la Recherche, Maison de la création, équipement photovoltaïque des nouveaux bâtiments, développement des équipements pour les vélos etc., de maintenir les relations de qualité que nous avons réussi à nouer avec l'ensemble de ces acteurs.

Un travail en cours avec nos partenaires pour transformer nos campus

> [Consultez le focus sur notre site web](#)

## Des réseaux d'universités à consolider

**Au-delà des liens qui nous unissent à l'écosystème local de l'enseignement supérieur et de la recherche, il nous paraît essentiel de continuer à nous impliquer dans des réseaux à plus grande échelle comme nous l'avons fait depuis 2016. L'enjeu est de mieux porter, partager et faire entendre nos positions. Nous considérons en effet l'action collective avec ces établissements comme un outil efficace.**

### AUREF

Un réseau de valeurs partagées pour faire entendre notre conception de l'ESR  
[Plus d'informations en ligne](#)

Dès le début de notre mandat, notre université a adhéré à l'Alliance des Universités de Recherche et de Formation. L'AUREF entend affirmer et soutenir la complémentarité de nos missions de formation et de recherche, qui fait justement la qualité, l'originalité et la force de l'université. Elle propose de se défaire d'une vision étriquée de l'« excellence », centrée sur l'évaluation de la recherche à l'aune de critères promus par des classements internationaux, et revendique la variété des formes de l'« excellence » ainsi que la reconnaissance de la qualité des actions que mènent déjà nos établissements pour relever collectivement les défis d'une Université ouverte et démocratique. **Sans remettre**

**en cause les spécificités liées aux domaines de spécialisation de ses membres, l'AUREF invite à développer les coopérations entre établissements plutôt que de participer à leur mise en concurrence. Elle appelle à une organisation harmonieuse de l'enseignement supérieur et de la recherche permettant de développer des activités de formation et de recherche dans tous les territoires, au bénéfice de tou.tes.** La présidence AGIR a participé et participera activement aux réunions et séminaires de l'AUREF comme à la rédaction des positions et tribunes communes de l'alliance, qui regroupe aujourd'hui plus de 30 universités. Nous avons pu ainsi porter collectivement des positions fortes sur l'insuffisance et les déséquilibres des moyens des universités, sur les droits d'inscription différenciés pour les étudiant.es extra-communautaires, sur l'accueil des nouveaux bacheliers, ou encore, plus récemment, sur la Loi de programmation de la recherche et sur l'amendement qui concerne le CNU. Il apparaît évident que si notre université veut se faire entendre auprès de son ministère de tutelle et tenter de peser sur les politiques de l'ESR, elle doit le faire en lien étroit avec d'autres établissements. L'AUREF constitue précisément cet espace de valeurs partagées qui nous permet de soutenir plus fortement nos conceptions de l'ESR.

**C'est dans le même esprit que nous nous sommes engagé.es à plusieurs reprises dans des actions communes avec les président.es d'autres universités de Sciences Humaines et Sociales,** afin que la situation et les spécificités de nos établissements soient mieux entendues et prises en compte. Ces démarches devront être renouvelées et les liens que nous avons tissés nous permettront de structurer mieux encore nos actions dans les mois et les années à venir, alors que nos établissements souffrent d'un sous-financement évident et que la

mise en œuvre de la LPR réclamera une vigilance accrue de notre part. C'est aussi en œuvrant au renforcement de ces liens et en poursuivant notre implication dans l'alliance Athéna, que nous parviendrons à faire aboutir des projets en réseaux, permettant de mettre nos coopérations institutionnelles au service de projets partagés par les équipes pédagogiques et scientifiques de nos établissements.

Au cours du mandat, Présidente et des vice-président.es se sont impliqué.es dans plusieurs réseaux et groupes de travail de la CPU. Cette démarche s'inscrit également dans la préoccupation de défendre des conceptions de l'ESR et de soutenir des activités qui nous semblent essentielles : le soutien au CLES (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur), le groupe de travail franco-allemand sur les disciplines rares, le partenariat avec l'Alliance Sciences et Société (Alliss) ou le travail mené au sein de la Commission recherche de la CPU pour la mise en place d'une lettre de mission pour les nouveaux/velles directeur/trices d'unités de recherche. **Nous entendons poursuivre et renforcer ce travail collectif sur la base d'une bonne connaissance des enjeux partagés et des liens solides que nous avons su établir.**

## Des partenariats renforcés au cœur de la stratégie internationale de l'établissement

**Lyon 2 est riche des partenariats qu'elle a noués avec des universités et des centres de recherche partout dans le monde. Ce foisonnement vient souligner la qualité de notre recherche et de nos formations, qui se déploient ainsi sur tous les continents. Afin que ces partenariats, dans toute leur diversité, bénéficient au plus grand nombre, il est important de poursuivre le travail, déjà entamé, de définition d'une vision stratégique de partenariats renforcés.**

Nous avons doté l'établissement, dès 2017, d'une première stratégie internationale, qui a déjà porté ses fruits. L'enjeu sera de proposer une stratégie renforcée, plus transversale, reposant sur des partenariats forts et multi-disciplinaires, y compris avec les réseaux des établissements français à l'étranger, tels que les UMIFRE et les Ecoles françaises à l'étranger. Il s'agira de regrouper, au sein d'un même ensemble, les questions de co-diplomations, de collaborations de recherche, de participation à des projets, notamment en lien avec les questions de professionnalisation des parcours et de diffusion des savoirs, et enfin de recrutement et d'accueil des étudiant.es venu.es d'ailleurs.

### Stratégie internationale

> [Consultez le focus sur notre site web](#)

**AGIR porte l'ambition d'une internationalisation de qualité.** Il ne s'agira pas d'augmenter coûte que coûte le nombre d'étudiant.es internationaux/ales dans nos formations, mais de travailler avec les composantes et les responsables de formation sur leurs besoins, l'objectif devant être une amélioration du taux de réussite et de la

qualité de l'expérience pédagogique et de vie dans notre établissement. Il ne s'agira pas non plus de consacrer toute notre énergie à la seule augmentation quantitative de nos flux de mobilité, entrants et sortants, mais de diversifier les expériences, d'accompagner le changement des formes de mobilité et de promouvoir l'expérience internationale comme un tout. Notre projet de créer un « certificat international » dans le cadre de l'accréditation participe de cette démarche qualitative.

Cette stratégie, qui devra accompagner les changements en cours, ou prévisibles (Brexit, nouveau programme Erasmus+, nouvelles modalités d'échange hybride, reconstruction post-covid, impératif d'une internationalisation écologiquement plus sobre), est rendue possible par l'expérience de l'équipe AGIR, notamment grâce aux liens tissés avec les acteurs de l'international, en France comme à l'étranger : coordination du réseau national des VPRI, liens structurés avec Campus France, Agence Erasmus+, Agence Universitaire de la Francophonie, postes diplomatiques etc. Ces relations nous assurent l'appui nécessaire pour bâtir sur les avancées des quatre dernières années et consolider la place de Lyon 2 au cœur des réseaux européens et internationaux.

**Nous vous invitons à retrouver sur notre site internet**

Notre [bilan](#), notre [projet](#) détaillé, des [focus](#) thématiques, les [listes de nos candidat.es](#), et plus encore...

